Lupiac **BULLETIN MUNICIPAL**

semestriel avril 2018 - N°8





16 octobre 2017 Banquet XVIIème



28 février 2018 La nouvelle place d'Artagnan sous la neige

3 Novembre 2017 Mise en place d'un gazoduc par TIGF



LE MOT DU MAIRE

Nous avons commencé l'automne 2017 par la tenue d'un banquet XVIIème, en collaboration avec l'association D'Artagnan chez d'Artagnan; en effet, lors du lancement du financement participatif pour la restauration de la place d'Artagnan, nous avions promis d'offrir un repas dans un château pour remercier les donateurs. Et dans la salle des fêtes magnifiquement décorée ce fut un moment magique! En décembre Frédéric CORNU a réussi à ériger un grand sapin de Noël au centre de la place, décoré de boules et guirlandes lumineuses, et bien vite entouré par des rennes tirant traineaux, petits sapins, bonshommes de neige et maisonnette, le tout réalisé en bois par l'atelier menuiserie de l'association D'Artagnan chez d'Artagnan. Je les remercie tous, nous avons ainsi pu disposer d'une décoration belle et pas chère qui nous a permis d'accueillir notre premier marché de Noël.

Les nouveaux marchés d'été et de Noël reprennent notre longue tradition, interrompue durant trop d'années, de tenue de foires et marchés à Lupiac. Le club "Lupiac au fil des âges" nous en conte l'histoire dans ce bulletin.

Vous y lirez aussi le texte de mon discours lors de la cérémonie des vœux 2018 ; j'ai tenu à le publier car il résume l'ensemble de nos actions, réalisations et projets.

Sur la place, nous avons matérialisé les emplacements de parking par des croix scellées dans le sol, en réservant deux places "handicapés". Je vous remercie de les respecter. Il est interdit de se garer tant sous les couverts que sur les trottoirs. Lupiac est un village touristique, nous devons le garder beau et propre pour satisfaire les visiteurs qui viennent nombreux pour parcourir nos couverts et nos rues, visiter nos monuments. N'oublions pas que le tourisme nous permet de soutenir l'économie de notre village.

Les couverts et les trottoirs font partie de l'espace public. Merci de respecter les consignes et d'éviter d'y déposer divers objets inesthétiques en matière plastique ou autre.

A ce jour, quelques finitions concernant l'aménagement de la place et l'éclairage restent à faire, et nous attendons encore le solde de quelques subventions. En conséquence, je ne pourrai vous présenter le bilan financier de ces travaux que dans le prochain bulletin.

Il y a peu, nous vous avons distribué un fascicule : le Dossier d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM). En complément, nous devons réaliser le Plan Communal de Sauvegarde (PCS), document obligatoire qui prévoit l'organisation des secours lors de problèmes graves. A ce sujet, rappelez-vous : Klaus en 2009. Nous n'avions aucun plan de sécurité, aucune liste des habitants. Et pourtant, grâce à la solidarité de nombreux Lupiacois, nous avons pu improviser l'organisation des secours : distribution d'eau potable, partage des groupes électrogènes, surveillance des personnes âgées, soutien aux équipes d'ERDF... C'est pour éviter toute improvisation empirique que ce PCS doit exister. Pour cela, nous faisons appel à toutes les personnes qui pourraient nous aider dans l'organisation des secours et nous les invitons à se faire connaître auprès de la secrétaire de Mairie.

Pour terminer sur une note festive, Sacha BERTOLINI et Laurent NOUGUES vous invitent à une journée "porte ouverte" au Château de Lacoste qui a retrouvé toute sa splendeur. L'invitation est dans ce bulletin. Venez nombreux !

Nous vous souhaitons une bonne lecture du Bulletin Municipal n° 8 et restons à votre écoute.

COMPTES RENDUS DES REUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal s'est réuni le 07 novembre 2017 à 21 h, sous la présidence de Madame Véronique THIEUX LOUIT Étaient présents : Mesdames THIEUX LOUIT Véronique, FOURQUET Isabelle, CORNU Christelle Messieurs CORNU Frédéric, LUIS Bernard, DURIEZ Bruno, MAGNE Patrick, FILLOS Maxime, GRIVAZ Jean-Marie, LABORDE Simon.
L'ensemble formant la majorité des membres en exercice.
Était absent et excusé : M. DESBARATS Joël.
Procuration de vote : néant
Secrétaire de séance : M. LABORDE Simon

Approbation du compte rendu de la réunion du 26 septembre 2017

Après lecture, le compte rendu est approuvé.

Plan Local d'Urbanisme: Des explications sont données sur les problèmes du PLU;

Le bureau d'études demande des précisions sur l'emplacement des parkings. Madame le Maire explique le système des emplacements réservés.

Il s'agit de réserver des terrains pour la création de parkings mais il y a obligation pour la commune de les acheter. Des demandes ont été faites auprès des propriétaires concernés.

- Monsieur Jean LASPORTES ne souhaite pas vendre
- Monsieur Jacques FOURQUET préfère un échange de terre
- Monsieur Jean-Michel LAFFARGUE souhaite louer sa parcelle à la Commune pour un montant de 6000€/an
- Monsieur Jason REED accepte de vendre à un montant identique à celui qu'il avait acheté

Après discussion les terrains à mettre en emplacement réservés seraient ceux de Messieurs Jason REED, Jacques FOURQUET et Jean LASPORTES.

Le Conseil Municipal demande que l'on se renseigne pour le délai d'achat.

Concession dans les cimetières : De plus en plus de demandes sont faites en mairie pour l'achat de concessions dans les cimetières. Madame le Maire demande au Conseil Municipal de se prononcer. La décision est prise d'accepter la vente de concessions aux enfants des habitants de Lupiac.

Rétrocession de concessions : Madame Rosine PANIAGUA avait acquis une concession dans le cimetière de Lupiac et souhaite la rétrocéder à la Commune. Elle ne demandera pas le remboursement. Le Conseil Municipal accepte la rétrocession.

Demande de déplacement d'un chemin rural : Monsieur David DESBARATS demande le déplacement du chemin rural qui passe chez lui. Après étude du dossier le Conseil Municipal refuse ce déplacement au motif que ce chemin fait partie du GR de pays en création.

Fusion du SIEBAG avec le SIAEP de VIELLA: Le Conseil Municipal accepte cette fusion.

Entrées Musée: une proposition est faite pour avoir la possibilité de vendre des billets d'entrée en ligne, c'est un système qui est intéressant à la fois pour l'acheteur, mais aussi pour le Musée, puisqu'il permet une meilleure gestion des réservations. Le Conseil Municipal accepte la mise en place de ce mode de réservation et autorise Madame le Maire à signer la convention de mandat.

Adhésion à la plate-forme de l'OT du Grand Armagnac : Accord du Conseil Municipal pour cette adhésion qui permettra de faire connaître plus largement le Musée et le village de Lupiac.

Annulation de la délibération en date du 26 avril 2017 : Madame le Maire présente au Conseil Municipal le courrier que lui a adressé Monsieur le Préfet du Gers sur la délibération prise à la demande de la Communauté de Communes d'Artagnan en Fezensac et qui réglait les conditions de la prise de la compétence Tourisme par la CCAF. La loi n'étant pas respectée dans les conditions la Préfecture demande de retirer cette délibération. Le Conseil Municipal accepte ce retrait et délibère dans les conditions fixées par la loi.

Demande de limitation de vitesse au Hameau de Pujos: Madame le Maire fait lecture d'une demande émanant des habitants de Pujos visant à limiter la vitesse à 50 km/h. Le Conseil Municipal donne un accord de principe mais va demander au service dédié du Conseil Départemental comment mettre cette limitation en place.

Accessibilité : Madame le Maire énumère les travaux d'accessibilité réalisés. Accessibilité salle des fêtes- multiple rural- mairie-église-agence postale.

Questions diverses

- Profil de baignade, explication sur la nécessité de le revoir et information sur les subventions agence Adour Garonne.
- Plan Communal de sauvegarde. Document obligatoire pour les communes. Trois conseillers vont travailler ce document avec un réserviste de l'armée.
- École: Il est nécessaire d'acheter des tables et des chaises, contact est pris avec la Mairie de Margouët-Meymes qui n'ayant plus d'école vend le matériel. Un accord a été trouvé. Il est donc décidé d'acheter 4 tables individuelles et 8 chaises.
- Un compte rendu est fait par Madame le Maire sur les arrêts maladie du personnel communal.
- Présentation de l'affiche du premier marché de Noël. Une trentaine d'exposants devraient participer Séance levée à 23 h 21 mn.

Le Conseil Municipal s'est réuni le 23 janvier 2018 à 21 h, sous la présidence de Madame Véronique THIEUX LOUIT Étaient présents : Mesdames THIEUX LOUIT Véronique, FOURQUET Isabelle, Messieurs CORNU Frédéric, DURIEZ Bruno, MAGNE Patrick, FILLOS Maxime, GRIVAZ Jean-Marie, LABORDE Simon.
L'ensemble formant la majorité des membres en exercice.
Étaient absents et excusés : MM. DESBARATS Joël, LUIS Bernard, Mme CORNU Christelle.

Procuration de vote : néant Secrétaire de séance : M. LABORDE Simon

Convention avec ENEDIS: Madame le Maire explique que le poste situé derrière l'école va être renforcé. Une réunion a lieu avec ENEDIS et le SDEG. Nous profiterons de ce renforcement pour demander d'installer une borne de rechargement pour les véhicules électriques. Ce nouvel emplacement nous permettra de réduire le coût de raccordement du futur bâtiment photovoltaïque. Le Conseil Municipal donne son accord pour la signature de cette convention.

Mise à disposition de Mme Katie DALLA TORRE auprès du CLAE : La régularisation de cette mise à disposition est acceptée. Il est demandé qu'une nouvelle convention soit signée avec l'association des parents d'élèves qui gère le CLAE

Délégués au SIEBAG: Messieurs Frédéric CORNU et Simon LABORDE sont reconduits comme délégués de la Commune.

Demande de subvention pour voyage le scolaire de l'école de LUPIAC : La demande de subvention est acceptée à hauteur de 25 % du prix total du voyage.

Fonds de Caisse du Musée d'Artagnan : Le fonds de caisse est actuellement de 150 €, mais cette somme n'est pas suffisante durant les mois de grande affluence, le Conseil Municipal décide de porter cette somme à 300 €

Signalétique d'intérêt local : Madame le Maire présente le projet de signalétique d'intérêt local et demande aux Conseillers de donner leur avis sur le sujet. Concernant la signalétique du lac de Lacoste il est nécessaire de rajouter le label parcours famille. Pour le château de Lacoste il faut aussi revoir la signalétique puisque aujourd'hui il y a des hébergements. A l'unanimité il est demandé de mettre en place un règlement de cette signalétique afin de pouvoir répondre à toute demande de panneaux

Vente de jardinières: Quelques jardinières restent disponibles elles seront vendues au prix de 20 euros

Séance levée à 23 h 00

Le Conseil Municipal s'est réuni le 06 mars 2018 à 21 h, sous la présidence de Madame Véronique THIEUX LOUIT Étaient présents : Mesdames THIEUX LOUIT Véronique CORNU Christelle.

FOURQUET Isabelle, Messieurs CORNU Frédéric, DURIEZ Bruno, LUIS Bernard MAGNE Patrick, FILLOS Maxime, GRIVAZ Jean-Marie, LABORDE Simon.

L'ensemble formant la majorité des membres en exercice.

Était absent et excusé : M. DESBARATS Joël.

Procuration de vote : néant

Secrétaire de séance : M. CORNU Frédéric

Approbation du compte rendu de la séance du 17-12-2017 approuvé à l'unanimité. Compte rendu de la séance du 23 janvier 2017, il est demandé de revoir la partie concernant les voyages scolaires, le reste du compte rendu est approuvé.

Information sur assurances complémentaires AXA: Après avoir écouté les explications sur le sujet et partant du principe que la signature de la convention entre AXA et la Commune de LUPIAC n'amène qu'un avantage pour les habitants l'accord est donné pour que Madame le Maire puisse signer cette convention. Précision est faite que si d'autres compagnies demandent la même chose cela leur sera accordé également.

Prévisions budgétaires : Accord est donné afin de pouvoir payer le reste des factures des travaux de la Place et la facture d'achat de l'ordinateur pour le Musée, avant le vote du Budget Primitif 2018.

Travaux de la Place d'Artagnan:

Panneau TOTEM, il doit être posé en avril et financé par le Département du Gers.

Signalétique d'Intérêt local : le projet est encore à l'étude.

Plaque de bronze : cette plaque doit porter le nom des donateurs institutionnels ; son dimensionnement doit être revu à la baisse le coût étant trop élevé.

Panneaux historiques : le travail réalisé pour leur création a été un travail en commun, les modèles sont présentés.

Modification de la délibération sur la location de la salle des fêtes: Cette délibération prise en date du 27 février 2015 se révèle incomplète maintenant que les demandes de location se font plus nombreuses. En effet des demandes arrivent pour des réunions, des réunions suivies de buffets, des réunions avec des repas, mais aussi des réunions à but commercial. Le Conseil Municipal demande que le secrétariat de mairie se renseigne sur ce qui se fait dans les communes environnantes. Ce sera remis à l'ordre du jour d'une prochaine réunion du Conseil Municipal.

Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM) : Ce document a été réalisé par le Conseil Municipal et a été approuvé et sera distribué à la population dans les semaines qui suivent.

Assainissement au Lac de Lacoste : En 2018 l'eau de baignade a perdu un peu de qualité et n'est plus classée excellente. Il a donc été nécessaire de voir d'où vient le problème. Il semblerait que cela vienne d'une fréquentation ponctuelle trop importante. Il a donc été nécessaire de réaliser une étude pour une mise aux normes. Madame Isabelle FOURQUET qui suit le dossier fait le compte rendu de cette étude et des diverses communications téléphoniques qu'elle a pu avoir avec les services concernés.

PLU: Le PADD doit être revu et renvoyé au bureau d'études une fois corrigé.

Questions diverses:

Présentation du nouveau document touristique de la Communauté de Communes d'Artagnan en Fezensac.

Le Conseil Municipal émet le souhait que le chapiteau pour les journées Saint-Mont ne soit pas implanté trop tôt sur la place d'Artagnan

Le syndicat de rivières a un nouveau Président, il s'agit de Monsieur Michel CHANUT.

Concernant l'école l'effectif pour la rentrée 2018-2019 est de 31 ou 32 élèves

Demande de Madame MILLIOT pour la circulation au Hameau de PUJOS : Monsieur Cédric PERE est venu et va faire poser un compteur de vitesse. Suivant l'étude, il décidera s'il est nécessaire d'installer une limitation de vitesse

Séance levée à 23 h 00

SERVICES et COMMERCES

▶ GARAGE AIO : Mécanique automobile Station-service - Gaz - Journaux - Tabac. Station ouverte tous les jours de 7h30 à 19h30 05 62 09 26 29

- L'AGENCE POSTALE: Services postaux et bancaires, cartes postales, point info tourisme Ouverte du lundi au vendredi de 9h à 12h 05 62 09 26 00
- ➤ AU COLOMBIER ROUGE: Salon de Thé Café Brocante Expositions Ouvert le 1^{er} juin et septembre de 10 h 30 à 18 h 30 du vendredi au lundi soir Ouvert en juillet et août du lundi au dimanche soir de 10 h à 20 h Fermé le mardi matin, ouvert l'après midi de 14 h à 22 h les soirs de marché. Cathy DUCLOS: 06 03 16 42 14 cathy.duclos@club-internet.fr
- LA GUINGUETTE DU LAC: Restaurant Snack Bar Facebook: la guinguette du lac Ouvert du juin à septembre Laurent NOUGUES: 05 62 03 84 29
- LA SABATÈRE: Restaurant Gastronomique

 Ouvert du jeudi midi au dimanche midi.

 Vérane et Jean NEEL: 05 62 69 53 69 restaurantlasabatere@orange.fr
- LA TAVERNE D'ARTAGNAN: Café Bar Restaurant Point-chaud (pain, viennoiserie, pâtisserie sur place ou à emporter) produits de terroir 05 62 69 53 54

NOUVEAU: Pizza le mercredi et le vendredi soir à partir de 18 h 30

Horaires d'été :

Ouvert du mardi au dimanche de 8 h à 15 h et de 16 h 30 à 19 h. Ouvert le soir pour les pizzas et les marchés d'été. Sylvie CASTELLANOS et Philippe ROUANET 05 62 69 53 54



NOUVEAU

LE CHÂTEAU LACOSTE : Site évènementiel - Hébergement gîte de groupes http://www.chateau-lacoste.com Tél : 06 50 46 33 49 lacostelupiac@gmail.com

Sacha et Laurent invitent tous les Lupiacois le samedi 26 mai 2018 pour leur journée « Portes Ouvertes » à partir de 14 H.



HISTOIRE DES MARCHES ET FOIRES

On fait remonter l'existence du castelnau de Lupiac à la fin du XIe siècle, ses coutumes datant de l'année 1134. Ce castelnau est situé sur le passage de la « GRANDE TENARÈZE », chemin commercial préhistorique joignant l'Espagne à Bordeaux en traversant les Pyrénées à Port-de-Plan. Ce chemin bifurque à Lupiac sur une autre voie suivant la ligne de crêtes entre Douze et Gélise jusqu'au Ciron à Captieux.

Cette position de Lupiac en fit un lieu de passage et d'échange donc de commerce et d'artisanat.

Au Moyen-Âge, il fallait assurer l'approvisionnement d'un village comptant 600 habitants intra-muros et autant dispersés dans sept ou huit hameaux appartenant à la communauté.

Bien sûr, qui dit circulation des marchandises, dit octroi et impôts. L'entrée des marchandises était fixée selon un barème dit Table du Souquet, lequel droit a été accoutumé à être pris, exigé et levé par forme d'imposition et de gabelle suivant privilège et autorisation, donnée de bonne mémoire, par Monsieur le Comte d'Armagnac.

Pour Lupiac, dix-huit marchandises étaient taxées au Souquet : Viandes, vins, poissons, cuirs, draps, graisses, bric à broc, bétail, métaux, huiles, laines, etc.

Les entrants au village devaient donc acquitter cette taxe, faute de quoi, ils y étaient contraints par « nos serviteurs et sergents sans difficulté et sans autre mandement de faire par raison ce qu'ils rendront ». Raison voulant dire contrainte par corps et saisie des biens.

Par le jeu des héritages et des successions, Jeanne d'Albret devient Seigneur de Lupiac en 1563, elle rachètera les droits aux engagistes possédant Lupiac et en fera une ville libre. Henri III, son fils, Roi de Navarre puis Roi de France sous le nom d'Henri IV, séparera définitivement Lupiac du Comté d'Armagnac pour l'intégrer dans le royaume de France.

Le Roi Henri IV accordera franchises à la ville de Lupiac par lettres patentes dictées de Nérac le sept avril 1584, qui sont la preuve de l'activité du commerce et de l'importance de ses fortifications à cette époque.

Dixit Henri : « Nous avons plaisir à concéder à la ville de Lupiac qui est close et fermée de murailles, peuplée de bons et riches habitants. Les marchés le samedi de quinze en quinze jours et des foires les jours de la Saint Georges et de la Saint Loup avec privilège qu'aucune personne ne puisse ni être molestée, ni arrêtée, ni atteinte en leur personne et leurs biens au lieu-dit et juridiction pendant deux jours pour dette civile.

Avec Henri IV, Lupiac passe dans le domaine royal et y demeure jusqu'à la Révolution. Les foires et marchés survivront au nouvel ordre des choses. Les marchés resteront d'intérêt local mais les foires connaîtront une extension importante. Le Deuxième Empire verra la construction des routes reliant Lupiac à la Bigorre en passant par Plaisance et Beaumarchès, Lupiac à Aignan, Lupiac à Vic-Fezensac, des gares ferroviaires à proximité (Vic – Nogaro – Fusterouau).

Le village pratiquement reconstruit au début du XVIIIe siècle verra sa place centrée entourée des maisons à colombages ; une halle en bois (éphémère) est construite au centre. Apparition du foirail. Les foires sont un évènement quasi régional et dont la notoriété dépasse les limites du canton voire du département et souvent celle de la région. On va à la foire pour faire de bonnes et grosses affaires, aussi, les marchandises proposées y sont abondantes, variées et renommées.

À Lupiac, les foires se tiennent les : 4 janvier, 4 février, 4 mars, 23 avril, 18 juin, 24 juillet, 1 septembre, 4 octobre, 20 novembre.

Les marchés ont lieu les mêmes jours que les foires et le samedi quinze jours après.

Les foires sont essentiellement agricoles :

Au foirail: Foires aux bovins surtout les bœufs de trait

Rue Féart : Foire aux cochons, matériel agricole

Sous la halle et sous les arceaux : Artisans et camelots divers

On y mange (bien), on y boit (beaucoup). Entre les deux guerres, il y a plusieurs auberges, quatre ou cinq tavernes (cafés), une maison de jeux et de tolérance, au moins deux hôtelleries, deux boulangeries, deux boucheries, etc.

Les foires sont une affaire d'homme. Les femmes fréquentent surtout la zone de la place du village où elles vendent volailles, œufs et produits de la ferme (jardinage) et flânent autour des étals des camelots en quête de l'occasion unique, chaussures, tabliers à fleurs.

A la sortie de l'école, une ribambelle d'enfants tournait autour des vendeurs de friandises et des étals des bonimenteurs.

Vers sept heures, le village se vide, seuls quelques buveurs restent autour des cafés, plusieurs dormiront sur place ou dans les fossés au bord des routes pour les plus atteints.

Vers la années 1850, les marchés périclitent. Le Maire et la municipalité produiront un arrêté obligeant les exploitants terriens à occuper un étal les jours de foire ou à payer une amende en cas d'absence.

Puis, vient la génération des automobiles et des services de car qui amèneront les chalands sur le marché Vicois du vendredi.

La dernière foire eut lieu à Lupiac le 4 mars 1957. Quelques tentatives de relancer cette coutume furent mises en place par diverses associations.

Aujourd'hui, avec l'espace mis à disposition par la nouvelle place, la municipalité a repris la tenue de marchés hebdomadaires le mardi soir entre 18h et minuit avec quelques artisans qui présentent leurs œuvres aux nombreux chalands venus rendre hommage à d'Artagnan, autour d'un peu de musique et de quelques victuailles distribuées par le restaurant local.

Le Club "Lupiac au fil des âges"

NOS MARCHES EN 2017

Les marchés d'été du mardi soir

L'été dernier, tous les mardis de juillet et août à partir de 18 heures s'est tenu un marché artisanal et gourmand sur la Place d'Artagnan. C'était une nouveauté et le public ne s'est pas trompé qui est venu en nombre chaque semaine, circulant parmi les stands d'une vingtaine d'artisans et producteurs locaux : lainages en mohair, bijoux, peintures, vêtements, articles en cuir, fromages confitures et miel, cidres, vins et jus de fruits bio, poulets et œufs fermiers, fruits et légumes bio, armagnacs, gâteaux et crêpes ... le meilleur de notre généreux terroir ! Une animation musicale était offerte et les chalands ont pu se restaurer à la Taverne d'Artagnan ou au Colombier Rouge.

Une belle réussite qui a conduit les commerçants à promettre de revenir cet été!

Le marché de Noël

Encouragée par le succès des marchés du mardi soir en juillet et août, la municipalité de Lupiac a décidé de créer son premier marché de Noël. Il s'est tenu sous les couverts de la place d'Artagnan le samedi 16 décembre de 15 à 21 heures. Plus de 30 exposants ont proposé des produits ou objets uniquement issus de l'artisanat local, qu'il soit alimentaire pour un marché gourmand ou artistique pour les cadeaux de Noël.

Plusieurs ateliers ont permis aux visiteurs de découvrir ou de se perfectionner dans diverses activités ludiques : A 15h.30 : atelier "je confectionne ma bûche de Noël" animé par Madame BERGES A 16h.30 : atelier "je réalise mon cocktail à base de Floc" par le Domaine de BILE

A 17h.15 : atelier "je réalise mon cocktail à base d'Armagnac " par L'ENCANTADA. Et tout au long de l'aprèsmidi, deux ateliers : "aquarelle" avec Marie Pascale LERDA et "poterie" avec VEERLE, toutes deux artistes régionales ; et les amateurs ont pu s'initier à l'escrime artistique avec les Lames Lupiacoises. Pour poursuivre ce jour de fête, l'orchestre junior du terroir et les enfants de l'école primaire ont offert un concert à 18 heures et les acteurs du théâtre du Lupiac ont interprèté quelques saynètes humoristiques. Enfin dès 19h.30 il a été possible de se restaurer à la Taverne de d'Artagnan qui proposait un dîner composé d'un velouté au potiron, d'une tartiflette jambon salade et d'une omelette norvégienne.





LE COIN DES BREVES

TIGF: le projet renforcement Gascogne Midi

L'objectif est d'augmenter la capacité de transit vers le Sud Est de la France, au plus tard au 31 octobre 2018, avec la réalisation :

- · d'un renforcement de l'artère de Gascogne par la construction d'une nouvelle canalisation entre Lussagnet (40) et Barran (32)
- · d'un renforcement de l'artère du Midi par l'ajout d'un compresseur sur la station de compression existante à Barbaira (11).

CARACTÉRISTIQUES DU PROJET

LA NOUVELLE CANALISATION

- 61,8 km de canalisation entre Lussagnet (Landes) et Barran (Gers).
- 900 mm de diamètre
- 1,20 m minimum de profondeur d'enfouissement
- 85 bars de pression maximale

INSTALLATIONS CONCENTRÉES

- 1 compresseur additionnel à Barbaira (Aude) d'une puissance de 7MW
- 1 nouvelle grille de départ Lussagnet Midi
- 4 sectionnements neufs ou à modifier : Sion, Castillon-Debats, Barran et Auch Nord.

Le projet RGM traverse : 20 communes, 42 cours d'eaux dont 11 permanents, 2 Zones Natura 2000, 4 Zones Naturelles d'Intérêt Écologique Faunistique et Floristique (ZNIEFF) de type II

LES DATES CLÉS

- Démarrage des travaux à réception des autorisations administratives : juillet 2017
- Mise en service : octobre 2018

Concert du 20 octobre 2017



C'est dans la salle des fêtes devant une nombreuse assistance que le quatuor à cordes "Hulotte" a offert un superbe programme de musique classique : Schubert, Mozart et Mendelssohn.

Le quatuor à cordes "Hulotte" est composé de Valérie Grétillat, 1er violon, Jacques-Antoine Haefliger, 2ème violon, Jean-Paul Dépraz, violoncelle et François Spertini, violon alto. C'est à lui que nous devons cette belle soirée : en effet François et son épouse quittent régulièrement la Suisse pour rejoindre leur maison de la Rue Féart et le quatuor donne tous les deux ans un concert pour les habitants du lieu où chacun des musiciens a des attaches particulières. Chaudement applaudis, les musiciens ont offert le verre de l'amitié accompagné de succulentes spécialités suisses. Un grand merci pour ce beau moment !

Concours départemental des Villes et Villages Fleuris

La commune de Lupiac a fait partie du palmarès départemental 2017 pour le nouvel aménagement de la place, les plantations réalisées, l'utilisation de financement via Dartagnans, plateforme participative et la valorisation de la Route Équestre Européenne.

Le Jury Départemental a particulièrement apprécié, dans la commune, la motivation et le souhait de préservation du cadre de vie.

Lors de cette remise des prix, la Commune de Lupiac a été invitée à faire une intervention sur l'ensemble du travail effectué depuis ces dernières années sur le plan touristique.

Banquet XVIIème



C'était une promesse : pour remercier les mécènes et les très généreux donateurs ayant permis la restauration de la Place d'Artagnan, un repas 17ème siècle leur serait offert. Et il fut décidé d'y associer les bénévoles qui toute l'année travaillent à la réussite du Festival d'Artagnan. C'est ainsi que le dimanche 15 octobre se sont réunies 140 personnes, toutes costumées, pour un délicieux déjeuner de gala dans la salle des fêtes magnifiquement décorée pour l'occasion : un véritable retour vers le passé. Parmi les convives se sont retrouvés notre député Jean René CAZENEUVE et son épouse, Caroline DUBOIS l'architecte paysagiste qui a ré enchanté la place de Lupiac, accompagnée de son époux, Thomas SAMECK notre d'Artagnan venu spécialement de Hambourg avec ses trois fidèles mousquetaires, Alain FOURNIE Vice-Président de la Route Européenne d'Artagnan et son épouse et bien sûr, pour accueillir ces personnalités, Véronique THIEUX LOUIT, Maire de Lupiac, aidée par son époux !

Le superbe repas, digne de la table de Charles de Batz Castelmore et préparé par le traiteur "Les cuillères de soleil" de Vic-Fezensac, ne proposait que des mets de l'époque et s'est déroulé au son d'un quatuor - Jean Luc et Raphaël CINTRAS, Cyril BRAME et Guy BOUCHET - interprétant de la musique baroque (cabrette, chalumeau, flûte et guitare). Les mousquetaires des "Lames Lupiacoises" ont diverti les convives par quelques duels humoristiques et les rires et les applaudissements ont salué les saynettes interprétées par des membres du théâtre de Lupiac.

Un beau soleil ayant accompagné cette journée, les touristes furent nombreux à visiter Lupiac et s'étonner de voir tous ces personnages costumés, à les interroger et vouloir visiter la salle des fêtes, et à promettre de revenir l'an prochain pour le Festival d'Artagnan!

Cérémonie du 11 Novembre 2017

C'est dans un profond recueillement que de nombreux Lupiacois ont assisté à la commémoration du 11 novembre. Après la cérémonie religieuse, toutes et tous se sont retrouvés devant le monument aux morts pour écouter le texte de la Secrétaire d'Etat en charge des Anciens Combattants prononcé par Frédéric Cornu, premier adjoint, assister au traditionnel dépôt de gerbes par les élus et représentants des anciens combattants, puis par les enfants de l'école. L'Harmonie Lupiacoise sous la direction d'Isabelle Fourquet a fait retentir la sonnerie aux morts suivie par la longue énumération des Lupiacois morts à la guerre dite par Jean Lasportes, chaque nom étant honoré par le public par un respectueux "mort pour la France" repris à l'unisson. Après La Marseillaise chantée par les enfants de l'école puis interprétée par l'Harmonie Lupiacoise, chacun s'est rendu à la salle des fêtes pour un apéritif offert par la Mairie.



Vœux 6 janvier 2018

Discours du Maire

Mesdames et Messieurs, chers Lupiacoises et Lupiacois,

Permettez-moi tout d'abord de remercier **Jean René CAZENEUVE** député de notre circonscription, d'être présent parmi nous cette après-midi.

Mesdames et Messieurs les Adjoints et Conseillers Municipaux, Mesdames et Messieurs les Employés municipaux, Mesdames et Messieurs les Présidents d'Association,

Messieurs Roland HOUDAILLE, Jean François VAN OVERSTRAETEN, et Jean LASPORTES représentant la presse.

Monsieur l'abbé François DUCASSE.

Monsieur **Alain FOURNIE**, président honoraire de l'Association Route Européenne d'ARTAGNAN, de passage aujourd'hui à Lupiac, pour une réunion de travail.

Je remercie chacun d'entre vous d'être venu pour ce traditionnel rendez-vous qui nous réunit pour célébrer la nouvelle année.

Je voudrais commencer, au nom des Lupiacois et du Conseil, par présenter nos meilleurs vœux de bon rétablissement à tous ceux qui sont actuellement hospitalisés ou en convalescence et leur dire que nous pensons bien à eux.

Je pense aussi aux familles touchées par le départ d'un être cher et aux personnes qui sont en souffrance ; que cette nouvelle année puisse leur apporter apaisement et sérénité.

Avant d'évoquer les actions menées en 2017, je veux vous présenter, au nom du conseil Municipal des vœux de santé, de réussite, de bonheur à vous tous et à vos familles.

Plusieurs familles de nouveaux habitants sont arrivées sur notre commune en 2017. C'est avec un immense plaisir que nous les accueillons et qu'ils se présenteront à vous dans quelques instants.

C'est aussi avec un immense plaisir que nous avons vu racheter au Conseil Départemental du Gers un château inhabité depuis trop longtemps par des Lupiacois. Sacha et Laurent nous parleront tout à l'heure de leur projet au château de Lacoste.

J'espère que cette tendance s'amplifiera en 2018. Je pense pouvoir affirmer que quelques maisons du village devraient rouvrir leurs volets cette année. C'est important pour la dynamisation de Lupiac et la pérennisation de nos écoles, nos commerces et nos petites entreprises.

Le qualificatif qui caractérise le mieux, à mon sens, 2017 est le mot INVESTISSEMENT, investissement pour l'avenir :

- > Investissement des élus. Particulièrement en matière de gestion et de suivi des travaux.
- ➤ Investissement des associations pour les animations.
- > Investissements financiers conséquents.
- ➤ Investissement de particuliers pour divers projets.
- Investissement de nos agents au service des administrés et de nos petits écoliers.

En matière de travaux :

- ➤ LA PLACE D'ARTAGNAN, LA RUE DES MOUSQUETAIRES et LE QUARTIER FEART ont été rénovés et réaménagés pour environ 475 000 HT € subventionnés et aidés à plus de 80 %. Les comptes ne sont pas encore bouclés : des subventions restent à encaisser.
- La quasi-totalité de l'ECLAIRAGE PUBLIC a été refait. Nous sommes passés en éclairage LED sur tout le village. Les candélabres en fonte ont été restaurés et déplacés. Seules deux lumières au Faubourg St Jacques ne nous plaisent pas et nous avons demandé au syndicat d'électrification de les changer. Il ne reste que les grands lampadaires posés sur des anciens poteaux EDF aux entrées du village à revoir. D'ailleurs la nuit et en matière de pollution visuelle, je vous fais remarquer que, de loin, l'on ne voit plus que les anciens luminaires. Le coût global est de 180 000 € HT subventionné à 80 %. L'économie d'énergie doit couvrir les annuités de l'emprunt. Tous ces travaux nous ont permis de réaliser une bonne partie des travaux de mise en accessibilité des bâtiments communaux prévus dans notre plan communal (Salle des fêtes, Mairie, église, Agence Postale et Taverne d'Artagnan) et de plus nous avons déplacé les lampadaires qui étaient au milieu des trottoirs. Pendant les six premiers mois de l'année, nous avons eu une à deux réunions de chantiers par semaine. Il faut dire que nous avons voulu que les travaux soient terminés avant la saison touristique.

Pour réaliser ces travaux, il a fallu 18 mois de recherche de financement et 4 mois de travaux.

Je profite de l'occasion pour remercier toute l'équipe du Conseil Municipal. Ils ont tous été d'un grand soutien et sont toujours là pour s'impliquer dans nos actions. Je dois dire que cette année, je les ai sollicités encore plus que d'habitude vu mes nouveaux engagements politiques et mes nouvelles activités professionnelles.

- Merci à Isabelle FOURQUET, toujours là pour essayer de me venir en aide et soulager mon emploi du temps alors que le sien est déjà bien rempli! De plus elle s'occupe de toute la gestion de la base nautique. Avec Maxime FILLOS, en moins de trois semaines, ils ont réussi à monter les marchés d'été qui furent une réussite. Ils se sont occupés également de la mise en place du très beau Marché de Noël.
- Merci à Maxime FILLOS pour son implication, pour la création des marchés mais aussi pour son implication pour la mise en place de la Route Européenne d'Artagnan. Il est allé plusieurs fois à Paris et à la Motte Beuvron pour représenter la Commune de LUPIAC. Et nous étions ensemble à Chantilly avec bon nombre d'entre vous.
- Merci à Bruno DURIEZ, qui représente la Commune au Syndicat d'électrification et est toujours là pour m'accompagner dans des missions improbables chez certains Lupiacois et toujours là quand on a besoin d'aide.
- Merci à Simon LABORDE qui lui aussi est toujours présent et s'implique énormément pour que la fête du village soit une réussite et en particulier notre cher souper Gascon.
- Merci à Joël DESBARRATS, même s'il est souvent loin, on se téléphone souvent et il reste le Conseiller qui connait le mieux la commune et surtout en matière de réseaux!
- Merci à Bernard LUIS, lui aussi toujours présent et très réactif dès que l'on a besoin de lui et qui nous représente au syndicat de rivière.
- Merci à Jean Marie GRIVAZ, qui fait souvent la chasse aux incivilités, et malheureusement elles sont très fréquentes surtout en matière de tri et de dépôt sauvage de déchets (ce ne doit pas être des Lupiacois!)
 Jean Marie s'occupe aussi pour nous de la communication.
- Merci à Christelle CORNU et à Patrick MAGNE qui entre autres choses s'occupent très bien des relations avec l'école.
- Merci à Frédéric CORNU, c'est un excellent premier adjoint. Il a procédé cette année à sa première cérémonie de mariage et sa première cérémonie du 11 Novembre. Il me conseille toujours très judicieusement surtout dans tout ce qui est technique... J'avoue que parfois j'ai des idées un peu difficiles à réaliser, comme le sapin géant!

En fait, il y a déjà presque 4 ans, nous avions formé une équipe et je peux vous dire que c'est très agréable de travailler dans ces conditions MERCI à VOUS...

Nous commençons à avoir les retombées économiques de ce travail collectif autour du développement touristique du village.

- Augmentation de la fréquentation du Musée d'Artagnan de 6% alors que presque tous les autres sites départementaux sont en baisse.
- Fréquentation en hausse de la base nautique et des restaurants.

J'en profite pour féliciter **Marjorie LABORDE** pour son excellent travail au Musée d'Artagnan et à l'Office de tourisme. Je veux remercier aussi, tous les jeunes qui ont participé aux chantiers d'été et qui ont fait en deux semaines un travail remarquable de peinture et de nettoyage du mobilier de notre village.

Projets 2018:

En matière de travaux : Il reste encore quelques bricoles à faire sur LA PLACE D'ARTAGNAN,

- Le totem directionnel (Paris, Maastricht, St jean de Luz, Ste Croix, etc, ...) sera mis en place avec l'aide du Conseil Départemental.
- Les croix de Mousquetaires pour délimiter le stationnement devraient enfin être posées ainsi que la signalétique d'accessibilité.

- La plaque de remerciement devrait aussi être posée.
- Nous allons nous attaquer au réaménagement derrière l'école,
- Nous implanterons un bâtiment photovoltaïque pour stockage du matériel communal.
- Nous allons aménager l'aire de camping-car.
- Nous allons finir les travaux pour la mise en place de la bibliothèque.
- Nous poursuivrons l'entretien des voiries.
- Nous finirons l'étude et la mise en place de la SIL Signalétique d'Intérêt Local et des panneaux historiques du village qui permettront aux touristes de découvrir notre village en se baladant.
- Dans le cadre de la réglementation « zéro produits phytosanitaires », nous ne pourrons plus utiliser de désherbant chimique, même si déjà en grande partie nous appliquions cette directive. Il va donc nous falloir acquérir du nouveau matériel adapté.

En matière d'études de projet pour 2018 :

- Nous avons déjà sollicité les services d'ingénierie du Conseil Départemental afin d'étudier et faire un plan global d'aménagement du village en matière de stationnement et de circulation.
- Nous continuons en parallèle à travailler sur L'URBANISME avec le PLU à finir d'élaborer.
- Nous étudierons la possibilité de mettre des numéros aux maisons dans le village pour faciliter le travail des livreurs
- Nous continuerons à travailler sur le DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE et ECONOMIQUE du village.
- Nous étudierons la mise en accessibilité et la modernisation du Musée d'Artagnan.

Pour finir, je souhaite remercier les associations et chaque présidente, chaque président et chaque bénévole pour le temps consacré à l'organisation des diverses manifestations Lupiacoises : Fête du village, Festival d'Artagnan, concerts, pièce de théâtre, concours de pétanque, banquets, randonnées, musique et j'en oublie certainement ; merci encore à toutes ces personnes qui animent notre village. Ils peuvent compter sur la municipalité pour les soutenir dans leurs actions en 2018, comme d'habitude.

Nous avons lancé en 2017 une journée que nous pourrions nommer « Corvée Patrimoine ». Nous étions une vingtaine à consacrer une journée à travailler ensemble pour la remise en état de la Chapelle de Cahuzère. C'est à renouveler sur d'autres bâtiments en 2018 ...

Je souhaite aussi remercier tous les agents communaux qui travaillent chaque jour au bon fonctionnement de la commune. L'année 2017, pour la plupart d'entre eux n'a pas été une grande année!

Accidents, problèmes personnels et familiaux importants. Ce début janvier, l'équipe est presque au complet ; Cathy revient à mi-temps. Je souhaite vivement que l'année 2018 soit meilleure pour eux. J'en profite pour remercier tous les remplaçants Lisa REED, François MANGENOT, Thomas MOLE et Stéphanie FILLOS.

Je resterai à votre écoute et disponible pour vous. Je souhaite que notre commune soit vraiment le lieu de votre épanouissement et que votre bonheur y soit complet pour l'année 2018. J'en terminerai avec cette phrase de Victor Hugo griffonnée la veille de sa mort : « AIMER, c'est AGIR ».

C'est parce que vous aimez votre commune que vous agissez pour elle que nous pourrons continuer à la développer, et c'est vraiment ce que je souhaite continuer à faire pour vous mes très chers Lupiacois, AGIR. BONNE ANNEE 2018



Les nouveaux arrivants



Le Conseil Municipal



Jean René CAZENEUVE, Député du Gers Véronique THIEUX LOUIT, Maire de LUPIAC Suppléante du Député

Discours de Jean René CAZENEUVE, Député du Gers.

Appel des nouveaux habitants et des nouveaux châtelains qui se sont présentés.

Ils habitent la maison qui appartenait à Madame HIERASSARY: Isabelle, Jean Pierre MOLE et Thomas Ils habitent la maison qui appartenait à Monsieur César CASARIN: Tanya ARCHER et Pierre LEPETIT Madame et Monsieur MARTIN qui habitent à Charlet.

Les châtelains de Lacoste : Sacha BERTOLINI et Laurent NOUGUES

Comme d'habitude nous allons partager la galette.

Monsieur DUBICKI, très attaché à Lupiac, nous a offert une bouteille de Cognac à l'effigie de Napoléon, pour nous remercier des beaux aménagements de la Place.

Je vous propose donc de changer un peu d'habitudes et de déguster du Cognac-Napoléon à la place de l'Armagnacd'Artagnan.

Le voyage au ski de l'école



Lejour à la montagne: du 13/02 au 16/09
Notre école est partie en soyage à la montagne à Eup.
Nous arrons risité une ferme pédagogique.
Sous arons fait du ski et de la lege ainsi qu' une randonnée en requettes.
Nous arons fabrique un igloo et des bonhommes de neiges.
Certains se sont affrontés lors de batailles de boules de neige.
Jeudi soir, nous asons dansé: c'était la fête!
Nous arons également visité les grettes préhistoriques de Gargas. Nous y avons joué les apprenties archéologues et nous nous sommes transformés en artites préhistoriques.
C'était génial et très enrichissant!

MAIRIE

SECRETARIAT DE LA MAIRIE

Ouverture au public le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 10 h à 12h.

Ouvert le mercredi de 7 h 30 à 12 h.

mairiedelupiac@orange.fr 05 62 09 26 13

www.lupiac.fr

Retrouvez nos vidéos sur youtube mairie de Lupiac crée par Jean Mary LEFEBVRE

LAC DE LACOSTE

Baignade surveillée

Ouverture saison baignade surveillée : du samedi 14 Juillet au dimanche 26 Août 2018



Entrainement à LUPIAC LAC de LACOSTE

OF SAUVETAGE À L'EAU

Présidente : Lydie CHABOT Le Hillon −32360 JEGUN 2 05 62 64 68 83 − 06 70 03 57 97 lpchabot@orange.fr

Les gardiens de la mer

C'est un club canin de sauvetage à l'eau. Ils dépendent de la Canine du Gers et de la Sté Centrale Canine. Ils accueillent plusieurs races (Terre-neuve, Landseer, Léonberg, Podhale, Hovawart, Bouviers & Berger blanc Suisse, Chiens d'eau Espagnol et Portugais, Retriever, Labrador, Terrier noir de Russie et St Bernard).

Les dates d'entraînements sur le lac de Lacoste à Lupiac sont les dimanches 8 et 22 avril, le 17 juin, le 1 et 15 juillet, le 19 août, le 2 septembre, le 28 octobre et le 18 novembre.

- Le matin vers 10h30 débute la séance terre : les chiens apprennent aux chiens à se respecter et à vivre ensemble. Individuellement, ils font l'apprentissage des ordres de bases utiles pour la vie en société.
- L'après-midi est consacrée au sauvetage à l'eau. Par le jeu et la complicité avec son maître, le chien retrouvera ses instincts d'origine : le sauvetage qui le conduira peut-être aux Championnats de France.

La pêche



Premier lâché le lundi 29 janvier 2018 à 14h30 de 22 Black Bass au lac de Lupiac .

Origine pisciculture LAPART Pascal à Espas Poids total = 13kg soit une moyenne 590g Un deuxième lâché de 12kg de Black Bass sera effectué à l'automne.

Photo prise lors du lâché des 22 poissons.

Le black-bass est un poisson très recherché par les pêcheurs au leurre du monde entier. Il faut dire que ce poisson très méfiant et combatif est vraiment très intéressant à pêcher. Sa silhouette peut rappeler celle d'une perche. Cependant, ce poisson n'est pas un percidé. Bien que sa tête soit plutôt grosse, sa bouche n'est garnie que de petites dents fines. Son dos est doté de deux nageoires dorsales. La première comporte des rayons durs et piquants alors que la seconde est plus souple.

Reproduction et taille légale: Le black-bass se reproduit entre fin avril et début juin. Tout d'abord, le mâle construit un nid sur fond de gravier ou de sable. Ensuite, la femelle vient y déposer ses œufs et reste pour les protéger. Une fois que les petits sont venus au monde, elle continue de les protéger contre d'éventuels prédateurs. Malgré toutes ces dispositions, la fraie reste très irrégulière, ce qui rend le peuplement des black-bass plutôt instable. Dans son milieu d'origine, le black-bass peut atteindre 10 kg. En France, il est plutôt rare de trouver des black-bass qui pèsent 3-4 kg. Ainsi, les poissons que l'on attrape pèsent généralement entre 1,5 et 2 kg. La taille légale du black-bass est de 30 cm.

Habitat et alimentation: Le black-bass vit tant en rivière que dans les lacs. A vrai dire, il recherche surtout une eau pas trop froide (au moins 18°C au printemps). C'est pourquoi on le trouve principalement dans la moitié sud de la France. A noter qu'il apprécie également les courants lents. Lors des périodes durant lesquelles l'eau est plutôt chaude, le black-bass

nage dans les faibles profondeurs (notamment dans les zones riches en herbiers, nénuphars, etc.) alors que pendant les périodes plus froides, il a tendance à aller plus en profondeur. Il est vrai que le black-bass n'est pas toujours facile à séduire. En effet, certains jours, il est capable de refuser catégoriquement tous les appâts qu'on lui propose. Or, le lendemain, il sera capable de se jeter sur n'importe quel type de leurre ou d'appât! Le black bass a tendance à chasser des poissons jusqu'à la surface ou encore à s'attaquer aux grenouilles se prélassant sur les nénuphars. Sur le fond, Il est plutôt friand d'écrevisses mais apprécie également les vers de terre, les têtards ou encore les larves. Il n'hésitera pas non plus à déguster des insectes qui se trouvent à la surface de l'eau.

C'est l'association L'Anguille Vicoise qui gére la pêche pour le compte de la Commune de Lupiac Le Président est Patrick PIZZINAT et le Trésorier Charles SALLES

MUTUELLE COMMUNALE

Lors de la réunion du Conseil Municipal N°38, il a été décidé de signer une convention « Mutuelle Communale » avec les Assurances AXA, suivant leur proposition, afin de laisser l'opportunité aux assurés AXA et autres de revoir leurs contrats de Mutuelle et bénéficier d'avantages.

Annick DESBARATS tiendra des permanences le mercredi 30 et le jeudi 31 mai de 9H à 12H30 à la Mairie de Lupiac.

LE POINT LECTURE

Les travaux ont pris du retard. Il était prévu de faire faire une partie des réparations à Patrice DURIEZ, employé communal cet hiver. Il est en arrêt maladie depuis le mois de novembre 2017.

COMMERCES AMBULANTS

Tous les mardis matin, Christine VILLIELM, maraîchère à BAZIAN en conversion agriculture biologique, vend les légumes et fruits de son jardin sur la Place d'Artagnan devant la Taverne de d'Artagnan.

Elle vend également des plants maraîchers bio.

Pour la joindre : 06 37 99 66 14 et lesjardinsdupebuc@gmail.com

LES CHANTIERS D'ÉTÉ-JEUNES



Deuxième édition des chantiers citoyens piloté par Patrice,

Vous pouvez vous inscrire à la mairie

Dates: du 9 au 13 juillet ou du 16 au 20 juillet 2018

Mêmes conditions que l'année dernière

DICRIM: **D**ossier d'Information Communal sur les **R**isques **M**ajeurs

Elaboré par la commission sécurité de la commune de Lupiac chargée de mettre en oeuvre le **P**lan **C**ommunal de **S**auvegarde ; ce document (DICRIM) est obligatoire et vous a été distribué dans vos boîtes aux lettres au mois de Mars.

Ce document:

- recense les risques majeurs auxquels notre commune peut être confrontée,
- explique les conditions d'alerte à la population,
- précise, pour chacun des risques, les conseils de comportement et les mesures à prendre Ce petit guide de sensibilisation est un élément important du Plan Communal de Sauvegarde (PCS) qui sera consultable en mairie et qui assurera la gestion collective des crises. Concernant le plan communal de sauvegarde, la commission sécurité a délimité différents secteurs sur la commune.
 - 1. le cœur du village,
 - 2. du foirail au faubourg Saint André,
 - 3. du faubourg Saint jacques au Chemin de Bordeau,
 - 4. de Lahitte au Parré,
 - 5. vers Cahuzères,
 - 6. route de Plaisance et Peyrusse,
 - 7. vers Pujos,
 - 8. vers Bonnefond

Pour cela, nous avons besoin de bonnes volontés. Faites-vous connaître auprès de la secrétaire de Mairie. Il est important d'avoir des personnes ressources dans tous les quartiers. Il y aura des réunions et un exercice grandeur nature.

ASSOCIATIONS

Parents d'élèves

Ce 31 Octobre, notre petit village a été envahi par les petits monstres.

A l'initiative de quelques mamans du village, 18 enfants de la commune et des alentours ont revêtu leurs plus beaux déguisements pour faire peur aux habitants en échange de quelques bonbons. Les Lupiacois ont été ravi de voir ces petites terreurs de tous âges, ainsi que les mamans qui ont joué le jeu, en clamant cette citation bien connue "Un bonbon ou un sort"!! Voyant le bon accueil des villageois et le bonheur des enfants à y participer, nous envisageons de faire de cette initiative une habitude. **A lan que ven!**

L'association des parents d'élèves de Lupiac souhaitent remercier Madame et Monsieur Reinhart SCHMIDT pour le don d'équipements sportifs qu'ils ont fait à l'école.

ARTISANS ET PROFESSIONS LIBERALES

BESSEAU Nelly *Cours de yoga* 06 81 65 53 92

BERTOLINI Sacha *Graphiste* 06 50 46 33 49

BOUCHET Guy *Ebéniste, facteur d'orgues 06 22 42 18 10*

CASARIN Alain Travaux publics 06 07 60 60 94

DESBARATS Annick Assurance AXA, Bernon, 06.79.63.09.55

annick.desbartas@axa.fr www.axa.fr

DESBARATS David Travaux agricoles et publics, d'assainissement et de terrassement 05 62 69 03 65 – 06 30 93 82 78

DUFFOUR Yves Artiste peintre 06 31 20 19 97

DUFFOUR Elisabeth Praticienne de la relation d'aide et développement personnel 06 70 49 04 96

FERREYRA Ronald *Maçon 05 62 69 71 38*

GARAIT Marie-Ange Infirmière 06 63 57 65 40

GRANDOTTO BIETTOLI Manon Ferme équestre 06 32 38 11 08

manon.grandotto@gmail.com

MARTIN Patrick Tous travaux du bâtiment 06 89 21 04 54

PAGANESSI Daniel Pension canine et féline 05 62 09 23 87

PINEAU Tony Travaux d'élagages 06 67 23 95 10

REED Jason Travaux du bâtiment 06 31 75 55 31

REMY Denis Ostéopathie rachidienne 06 87 88 28 22

THIEUX LOUIT Véronique Conseiller immobilier Capifrance 06 03 45 37 69

http://veronique.thieuxlouit.capifrance.fr

VICENTE Ambre Elevage Darmagnac,

Elevage et pension de chevaux 06 33 77 26 26

WIOROWSKI Barnabé *Création de marque, décors et personnalisation de textiles 05 62 03 79 24*

S'il y a des changements ou des ajouts à inscrire dans cette liste, n'hésitez pas à nous contacter.

ETAT CIVIL du 1er Avril 2017 au 30 septembre 2017

L'état civil de bulletin N°7 avait été oublié.

Naissances

Léo, Max SOULAN, né le 10 avril 2017 **Maël, Adrien LUIS ROCHER**, né le 30 mai 2017

Mariages

Nicolas, Franck MARTINEZ et Annabelle, Marie, Dorothée LABOREL-PRENERON le 22 juillet 2017 Guy, Alex BOUCHET et Béatrice, Christiane CAZENEUVE le 19 août 2017

Décès

Christiane GAUVIN-PILLET, mère de M. MALLET, décédée le 22 avril 2017 à l'âge de 85 ans

Inhumations

Yvette, Fernande, Lucienne LABRIC, veuve COUCURON décédée le 27 avril 2017 Pierre, Jean, Yves CABARROQUE, décédé le 19 juillet 2017

ERRATUM:

Une erreur s'est glissée sur le bulletin municipal n°6, ADAM Patricia, épouse PAGANESSI domiciliée à La Guire, est décédée à l'âge de 63 ans et non 64 ans.

ETAT CIVIL du 1 octobre 2017 au 31 mars 2018

Naissance

Naël Philippe Pierre BIZET né le 04 mars 2018

Décès

Alice Marie Adrienne LAPEYRÈRE veuve FILLOS le 11 février 2018 née le 05 novembre 1927

Inhumations

Éliane Philiberte BESANÇON décédée le 08-10-2017 à Vic-Fezensac (32) née le 29 septembre 1943

Jean-Yves Pascal LATORRE décédé le 31-10-2017 à Frouzins (31) né le 08 avril 1970

Patrick DASTE décédé le 07-11-2017 à Aubertin (64) né le 16 septembre 1947

Émilienne Henriette Gérardine CASSIN décédée le 18-03-2018 à Nogaro (32) née le 26 aout 1929

Rolland Léopold Epiphane LARROQUE décédé le 15-02-2018 à Vic-Fezensac (32) né le 06 janvier 1931

Jacqueline Léonie LATORRE décédée le 03-02-2018 à Aire sur l'Adour née le 31 mai 1927

Mauricette Antoinette Marie PANIAGUA décédée le 11-02-2018 à Rieux Volvestre (31) née le 13 juin 1926

ORGANISATION de la COMMUNICATION

Nous éditons 2 bulletins par an. Le nombre de pages peut varier selon les informations à vous donner. Pour ceux qui le souhaitent et qui le peuvent, par souci d'économie et de préservation de la nature, nous vous proposons de recevoir ce bulletin en format numérique. Il suffit de vous inscrire à la Mairie.

Rappel aux associations : si vous le souhaitez, faites-nous passer avant le 30 septembre et le 31 mars de chaque année vos textes sous format Word. Vous pouvez publier les comptes rendus de vos actions et vos diverses annonces.

Si vous êtes un Champion, si vous avez quelque chose de remarquable à nous faire savoir et si vous le souhaitez, faitesnous passer avant le 30 septembre et le 31 mars de chaque année vos textes sous format Word et vos photos. Nous publierons

UN MARCHÉ DE NOËL 100% PRODUITS LOCAUX!

Premier Marché de Noël pour d'Artagnan



Encouragée par le succès des marchés du mardi soir en juillet et août, la Municipalité a décidé de créer son Ter marché de Noël. Il se tiendra sous les couverts de la place d'Artagnan le samedi 16 décembre de 15 à 21 H. Plus de 30 exposants proposeront des produits ou objets uniquement issus de l'artisanat local, qu'il soit allimentaire pour un marché pourmand ou artistique pour les cadeaux de Noël. Plusieurs aéllers permettront aux visiteurs de découvrir ou de se perfectionner dans diverses activités ludiques : à 15 H30 : atelier « je confectionne ma bûche de Noël » animé par Mme Bergès ; à 16 H 30, atelier « je réalise mon cocktail à base de Floc » par le Domaine de Bilé ; à 17 H 15, atelier « je réalise mon cocktail à base d'Armagnac » par L'Encantada.

Et tout au long de l'après midi, 2 ateliers : « aquarelle » avec Marie Pascale Lerda et « poterie » avec Veerle, toutes 2 artistes régionales ; et les amateurs pourront s'initier à l'escrime artistique avec les Lames Lupiacoises. Pour poursuivre ce jour de fête, l'orchestre junior du terroir et les enfants de l'école primaire offriront un concert à 18 H et les acteurs du théâtre local interpréteront quelques saynètes

UN VILLAGE RURAL DEVIENT ROYAL!

Les entreprises, donateurs et bénévoles ont été remerciés



Le dimanche 15 octobre avec un temps ensoleillé aura été une journée spéciale pour les nombreux touristes qui se sont demandés ce qui se passait en voyant des dizaines de personnes costumées d'époque (XVIIe siècle) sur la place. Une grande fête Royale organisée conjointement avec la Mairie, pour remercier tous les très généreux donateurs qui ont permis les travaux de réaménagement de la place, les entreprises (TIGF, Colas, Bouygues...), Caroline Dubois (paysagiste), parrains et marraines des 14 érables, et l'association d'Artagnan chez d'Artagnan pour remercler tous les bénévoles. A part les organisateurs, personne n'était au courant du menu et de la décoration de la magnifique salle des fêtes! Pendant l'apéritif, des comédiens amateurs ont bien fait rire l'assistance avec une terrible Lisette qui congédiée par la Baronne et trouve du travail chez l'Abbé. Maxime Fillos m'informe qu'il y aura bientôt un atelier théâtre au sein de l'association. Au signal, ce sont 150 personnes qui se sont dirigées vers la salle pour assister au repas Royal XVIIe. Tout le monde est resté bouche bée en voyant la décoration ! M. le Député du Gers, Jean-René Cazeneuve a honoré cet événement de sa présence. D'artagnan (Thomas) avait fait le déplacement depuis Hamburg avec Mélanie, sa fille, Ramona et Manuela, Petits discours d'Antoine Guichard

Lupiac dans la presse

UN GRAND SUCCÈS POUR LE 1ER MARCHÉ DE NOËL!

La fête avec le Marché de Noë



equipe, ce fut un travail de longue naiene pour trouver les exposants, ce faire la communication. Samecii demier, le 16 décembre, la trentaline d'exposants s'était installée sous les couverts avec pour chacui la petite touche personnelle pour mettre en valeur leur stand. Un marché ouvert à partir de 15 H jusqu'à 21 H qui a attiré près de 300 visiteurs. Le centre du village étant interdit aux véhicules, ceux-ci devaient se garer au foirail ou ailleurs. Sous les couverts, il y avait l'Office de Tourisme avec Marjorie qui promouvait la prochaine édition du festival d'Artagnan qui est prévue le dimanche 12 août 2018.

UNE SALLE COMBLE POUR DES MUSICIENS TALENTUEUX!



En 1ère partie, le petit Quentin Barrère (tuba) et Barnabé Wiorowski (tuba baryton) q trombone et de tuba au sein de l'association des écoles de musique du Terroir d'Ar-Fezenase et Montesquidu), llos nit interprété une complime mécanique himonistique tr mélomanes. Pour Quentin, ce fût un beau moment d'avoir pu jouer avec son professeur.

UN SUCCÈS POUR LE CONCERT AVEC PRÈS DE 250 PERSONNES!



D'Artagnan a fait étape à la salle des fêtes

ger 🖂 🔘 Comm

Périple au cours des siècles



Au cours d'une soirée tenue salle des fêtes devant un public nombreux et attentif, le club «Au fil du temps» de Lupiac a tenu à relater une partie historique du village depuis l'Antiquité jusqu'à la Révolution. Richard et Marcel, tous deux passionnés d'histoire et après recherches dans les archives, nous ont appris . Iles differents noms des nivières dont celui de la «Douze», frandroit où se trouvent les tombes de Peres et Maras de d'Artagnan, l'histoire des moulins à vent et à eau et de leurs meuriers. La soirée se poursuivair par une couvre présentée par le théâtre Ephémère de Calilavet-Lupiac qui conta les aventures de M. Lebrouteux, marchand de fromages, en proie à en ambér de la contra de la contra les aventures de M. Lebrouteux, marchand de fromages, en proie à en ambér de la contra de la contra les aventures de M. Lebrouteux, marchand de fromages, en proie à en ambér de la contra de la contra les aventures de M. Lebrouteux, marchand de fromages, en proie à en ambér de la contra de la contra les aventures de M. Lebrouteux, marchand de fromages, en proie à en ambér de la contra de la contra les aventures de M. Lebrouteux, marchand de fromages, en proie à en ambér de la contra les aventures de la contra la contra les avents de la contra les a une armée de pourris particulièrement vorace et insolente, la force revint à la loi. Cette soirée se ermina en partageant quelques friandises autour du verre de l'amitié.

Publié le 12/01/2018 à 03:54, Mis à jour le 12/01/2018 à 08:14

Vœux et galette des rois ont été partagés

Politique



Lors de la présentation des vœux, Véronique Thieux-Louit, maire, entourée du conseil municipal Lois de la presentación des Valous, yetinique Tineux-couti, maire, entorucie du Consen inminiqua et en présence de Jean-René Cazeneuve, député de la circonscription, a présente les voeux à ses administrés. Dans son exposé étaient retracées les actions menées en 2017: la place d'Artagnan, la une des Mousquetaires et le quartier Féart ont été réaménagés, avec une aide de plus de 80 %. La quasi-totalité de l'éclairage public place d'Artagnan, rue principale, chemins de ronde et place du Fointal a été refait. Les lampadaires situés au milieu des trottoirs ont été déplacés. Ces travaux ont demandé plusieurs mois de recherche, de financement et quatre mois de travaux. La convée patrimoine a été consacrée à la remise en état de la chapelle de Calturères. En rociet pour 2018: l'eaménagement de l'arrière de l'école imiclantation d'un Cahuzères. En projet pour 2018 : réaménagement de l'arrière de l'école, implantation d'un bâtiment photovoltaïque pour le stockage du matériel communal, aire de camping-car, entretien batiment protovoltaique pour le stockage du materiel communal, aire de camping-car, entréten de la voirie, étude d'un plan global d'aménagement en matière de stationnement et de circulation, continuer à travailler sur le développement touristique et économique du village, modernisation du musée d'Artagnan qui connaît une augmentation de fréquentation (6 %), tout comme la base de loisirs et les restaurants. Une pensée était demandée à l'égard des personnes souffrantes, hospitalisées ou convalescentes. Suivaient la présentation et la bienvenue aux nouveaux habitants dans la commune, soit 4 familles. Avant de partager la

UN VILLAGE QUI VIT GRÂCE AUX BÉNÉVOLES!

Présentation des vœux 2018



C'est samedi dernier, le 6 janvier, que Véronique Thieux Louit, Maire, a remercié Jean-René Cazeneuve député de la 1ère circonscription du Gers, son Conseil municipal, les responsables des associations, tous les bénévoles et les villageois d'avoir répondu à l'invitation. Les principaux travaux de 2017 ont été la rénovation de la place d'Artagnan et la quasi-totalité de l'éclairage public dont le coût global a été subventionné et aidé à plus de 80%. L'éclairage LED sur tout le village permettra de faire une économie d'énergie qui couvrira les annuités de l'emprunt. Avec ses engagements politiques et ses nouvelles activités professionnelles, elle a remercié son conseil municipal pour son investissement et le soutien ainsi que les agents communaux et les remplaçants. Isabelle Fourquet et Maxime Fillos ont réussi en quelques semaines à monter le marché estival hebdomadaire et le très beau Marché de Noël qui a acqueilli près de 300 visiteurs. Marjorie Laborde a été félicitée pour son travail au sein du Musée d'Artagnan et de l'Office de Tourisme sans oublier tous les jeunes qui ont participé aux chantiers d'été qui ont fait un travail remarquable en deux semaines dans le village. 2017 a connu une augmentation de la fréquentation du Musée d'Artagnan de 6% également à la base nautique et les restaurants

et d'autres articles dans la presse locale etc...